

du tout dont il fait partie. Mais l'Angleterre, elle, fait de bien plus grands sacrifices de sentiment et d'argent : elle fait amende honorable pour sa conduite passée et s'engage dans un compromis qui lui coûtera certainement plusieurs millions. Et pour qui en agit-elle ainsi ? surtout pour le Canada. C'est ici son seul point de contact, son seul point faible avec les Etats-Unis ; partout ailleurs, elle les défie et s'en moque. Si elle ne tenait pas à nous garder et à nous assurer plus tard une indépendance heureuse et tranquille, elle pourrait et elle aurait pu facilement s'épargner d'aussi énormes sacrifices.

Cette considération, que nous avons déjà faite dans ces colonnes, a certainement sa valeur. Elle n'indique pas, à tout événement, chez l'Angleterre cet égoïsme froid et cruel qu'on lui prête peut-être un peu trop facilement.

Nous avons, aussi fidèlement que possible, analysé le discours de Sir John. Nous en ferons autant pour les discours des adversaires de la ratification du Traité dans notre prochain numéro.

En attendant, nous allons résumer la brillante improvisation de l'Hon. M. McKenzie, prononcé immédiatement après le discours de Sir John. Nous n'hésitons pas à déclarer qu'un homme qui, pris au dépourvu, improvise de la sorte, est un adversaire terriblement fort et dangereux.

M. McKenzie, après un juste tribut d'éloges rendu au discours habile de Sir John, dit qu'il ne se proposait pas de discuter ce soir le mérite du Traité ; lui et son parti le feraient lors de la seconde lecture du Bill de Sir John. Il veut tout simplement contredire ou rectifier quelques avancés inexacts de Sir John. Il dépassa ce modeste programme.

Sir John, à la fin de son discours, avait fait une attaque à fond de train contre l'opposition du Haut-Canada, qu'il représentait comme agissant sous l'influence de l'Hon. George Brown, son ennemi invétéré. McKenzie nia vivement la chose et dit qu'au contraire M. Blake et lui avaient été les premiers à dénoncer le Traité et que toute l'opinion, conservatrice comme oppositionniste, avait emboîté le pas derrière eux : ce qui est passablement vrai. On s'en rappelle, à l'origine, la presse des deux partis accueillit fort mal le Traité de Washington.

Il s'éleva ensuite fortement et éloquemment contre les clauses du Traité en général et les conditions de notre acceptation. Il ne croit pas que la vie, la gloire et la prospérité nationales, doivent s'acheter par de tels sacrifices. Il ridiculise l'idée ressortant du discours de Sir John, que l'Angleterre, jadis la plus puissante nation du monde, en soit maintenant rendue à un tel degré d'abaissement qu'elle ait besoin de demander à ses Commissaires d'explorer pour elle la compassion des Etats-Unis. Dans le reste de son discours, il contesta vivement la vérité de certains faits avancés par Sir John. Comme nous aurons à revenir sur ces détails lors de la discussion sur la seconde lecture, nous les passons aujourd'hui sous silence.

J. A. MOUSSEAU.

## ÇA ET LÀ.

### LE MILLION.

La votation sur le million en faveur du chemin de fer du Nord est commencée depuis le 30 avril et se terminera, vendredi prochain. Samedi soir, 5,550 votes avaient été donnés dont 101 seulement contre. Les Anglais ne votent pas et les Irlandais peu. Les Canadiens-Français font leur devoir ; il serait bien honteux qu'il en fût autrement. Le rôle des Anglais dans cette circonstance ne les honore pas, ils auront mauvaise grâce après cela à nous reprocher d'être arriérés. Une assemblée nombreuse a eu lieu, dimanche après midi, dans le faubourg Québec. Des discours ont été prononcés par M. le curé Labelle et MM. Chapleau, W. Dorion, Damase Masson, Mousseau et Forget.

M. Labelle a dit que si les Canadiens avaient voté contre le million, il aurait fallu remplacer le castor qui orne le drapeau national par un coq-dinde.

### LA QUESTION DES ÉCOLES.

Le *Nouveau-Monde* et la *Minerve* s'entendent sur la question des écoles, ils font noblement leur devoir en blâmant la conduite de Sir John. Plusieurs journaux catholiques n'ont presque rien dit sur cette question ; il y avait pourtant de quoi surexciter leur zèle pour la religion. On se demande si tous les députés catholiques feront leur devoir : il est triste d'en douter, quand on voit des protestants eux-mêmes déclarer qu'on a fait une injustice aux catholiques du Nouveau-Brunswick et que la décision de Sir John est inconstitutionnelle. La décision de Sir John sera probablement maintenue, car le fanatisme haut-canadien l'emportera sur la justice, mais au moins les catholiques du Bas-Canada ne mettront pas la main à cette grande iniquité. Si on permet, une fois, qu'on viole les droits des minorités en s'attachant subtilement à la lettre d'une loi faite exprès pour les protéger, ou s'arrêtera-t-on ? Aujourd'hui, c'est le tour des catholiques du Nouveau-Brunswick, demain ce sera le nôtre. On se fie que la population du Bas-Canada peut tout endurer, mais qu'on prenne garde qu'elle ne se réveille enfin.

M. Bellerose a eu le courage d'être juste et catholique en cette question avant d'être ministériel, c'est une bonne note à mettre à son crédit.

### REMANIEMENT DU TARIF CANADIEN.

M. J. C. Langelier, ex-rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*, vient de faire un ouvrage plein d'utilité pour tous ceux qui s'occupent de l'avenir commercial et industriel du pays.

La question du tarif a rarement été traitée d'une manière aussi claire.

M. Langelier après avoir démontré la nécessité de l'industrie indique les moyens qu'il trouve nécessaires pour la promouvoir. Il prend le tarif article par article et il dit où il faudrait augmenter les droits, où il faudrait les abaisser. Par son système, les revenus du Canada seraient augmentés et la production nationale des choses que nous importons serait encouragée.

Abaisser les droits sur les choses nécessaires à la vie, les augmenter sur les objets de luxe et sur les choses que nous pourrions fabriquer ici, voilà tout le secret du système de M. Langelier.

### MISSION DE MAKINAC.

Le Rév. M. Ledoux a établi dans sa mission de Makinac, une société de St. Vincent de Paul. Les Canadiens de cet endroit sont, dit-on, très-zélés pour toutes les bonnes œuvres et ils remplissent leurs devoirs religieux avec beaucoup d'exactitude.

Officiers de la société : Président, Moïse Rapin ; Vice-Président, Auguste Garbe ; Trésorier, Louis Joly ; Secrétaire, Joseph Fontaine. Conseillers : Adolphe Mirandette, Isaac Lépine, Théophile Fontaine. Marshalls : George Bourassa, Charles Fontaine.

### L'HON. M. CAUCHON ET L'ASILE DE BEAUPORT.

On sait qu'à plusieurs reprises des efforts ont été faits pour démontrer que M. Cauchon était l'un des propriétaires de l'Asile de Beauport, et que ayant comme tel un contrat du gouvernement, son siège dans la Chambre d'Assemblée devait être déclaré vacant. M. Cauchon interpellé à ce sujet avait déclaré qu'il avait une hypothèque sur cet asile pour de l'argent prêté, mais que c'était tout, qu'il n'avait aucun intérêt dans le contrat du gouvernement. Mais voilà que des difficultés entre M. Cauchon et le Dr. Roy, son ami, remettent cette question devant le public. M. le Dr. Roy poursuit M. Cauchon et celui-ci poursuit M. Roy.

Comme il s'agit dans ces deux causes de leurs transactions au sujet de l'Asile de Beauport, on s'attend à des révélations importantes, car M. Roy est précisément l'homme sur lequel on comptait pour établir les intérêts de M. Cauchon dans l'Asile de Beauport et dans le contrat du gouvernement.

Nous apprenons que M. Christin, avocat, qui pratiquait en société avec MM. Jetté et Archambault, a laissé la profession pour entrer dans l'industrie, où l'un de ses parents lui offrait des avantages qu'il a cru ne pouvoir refuser. M. Christin a hésité quelque temps, car il s'était déjà fait une jolie position dans le Barreau, et il n'y a pas de doute que ses talents lui promettaient de l'avenir dans cette carrière. Mais M. Christin a préféré l'utile et le solide au brillant et il a bien fait. Il serait à souhaiter que l'industrie et le commerce fissent souvent de pareilles acquisitions.

### IMPORTATION MAGNIFIQUE.

Il vient d'arriver d'Europe un magnifique étalon et une superbe jument poulinière achetée dans le Perche, le premier pour le comté de Berthier et l'autre à l'adresse de M. Octavian Cuthbert.

La jument descend du fameux *Colin*, qui a fait dans le département de l'Eure-et-Loire une souche si remarquable.

L'étalon étoffé près de terre, aux allures si vives et si régulières, est un animal remarquable quoiqu'il n'ait que trois ans. Les connaisseurs disent qu'avant deux ans ce sera un cheval de premier mérite.

C'est M. Bonnemant, ce Français distingué que le Canada a le bonheur de compter maintenant au nombre de ses citoyens qui a fait ces deux belles acquisitions sans exiger aucune compensation. M. Bonnemant s'est déjà fait plusieurs titres à la reconnaissance canadienne.

Le comté de Berthier tient à conserver sa réputation en fait d'esprit d'entreprise, de progrès et d'intelligence.

Des hommes comme M. O. Cuthbert ne contribuent pas peu non plus à répandre, dans une population, ces idées de progrès, surtout quand ils sont aussi libéraux et dévoués.

L. O. DAVID.

### LÉGENDES DES FORGES ST. MAURICE.

(Suite et fin.)

Il y avait longtemps que nous marchions.—Père Comeau, lui dis-je, vous m'avez conté tant de choses extraordinaires, que je me sens tout effrayé et comme ahuri (ajoutez que les ténèbres qui nous entouraient n'étaient pas propres à me rassurer) ; cependant je voudrais que vous me parliez d'un personnage qui a sa célébrité aux Forges St. Maurice.—D'Edouard Tassé ? reprit-il aussitôt.—Oui d'Edouard Tassé ; vous l'avez connu ? —Je l'ai connu familièrement.

Je vous surprendrai peut-être en vous disant que c'était un bon garçon, tel qu'on en rencontre rarement ; mais ne doutez pas de ma parole, c'est la pure vérité. Tout le monde aimait à travailler sous son commandement. "Allons, les enfants, disait-il, un petit coup de cœur, nous nous reposerons ensuite." Tous les hommes se mettaient à l'ouvrage, c'était un plaisir de voir comme les choses marchaient. Bientôt le repos promis arrivait, on badinait, on riait ensemble, on oubliait la fatigue. Tassé disait de nouveau : "allons les enfants, un petit coup de cœur maintenant !" tout le monde se mettait gaiement à l'ouvrage. On allait ainsi d'étape en étape ; le soir arrivé personne ne sentait de fatigue, et il se trouvait qu'on avait fait beaucoup plus d'ouvrage qu'avec certains bourreaux qui ne faisaient que tempêter autour des hommes, et ne leur donnaient pas un moment de relâche. Tassé n'avait que deux défauts : il sacrifiait et il avait des entrevues avec le diable ; le premier défaut avait produit le second, mais tout de même c'étaient deux choses bien surprenantes chez un homme de son caractère. Il n'y avait pas à comprendre cet homme-là. Le diable semblait le suivre partout pour le taquiner. Un jour, il se faisait mener par un charretier des Trois-Rivières ; comme ils arrivaient à la Pointe-au-Diable, le cheval s'arrêta tout-à-coup, et impossible de le faire repartir. Tassé ne fit ni un ni deux, il débarqua, fit quelques pas, et se met à s'entretenir avec un personnage invisible. Le charretier entendait bien deux voix différentes, il s'apercevait que la dispute était extrêmement vive, cependant il ne voyait que Tassé. La frayeur le saisit, mais que faire ? Le cheval ne voulait point marcher. Après s'être ainsi chicané longtemps avec son devin qui, Tassé revint à la voiture et dit au charretier : "ça va aller, maintenant." En effet, le cheval partit, et on se rendit sans entraves aux Forges.

Une autre fois il revenait de la Pointe-du-Lac et se faisait conduire par un habitant de la place. C'était en hiver et sur un beau chemin de glace. Tout-à-coup le cheval se met au pas, et commence à tirer sur le bout de la corne, comme s'il y avait eu dix hommes d'accrochés à la cariole. Il y a quelque chose sous les lisses, dit le maître du cheval ; on débarque, on examine, il n'y avait rien. On part ; c'était encore la même chose. "Je vois bien ce que c'est, moi," dit alors Edouard Tassé ; et, mettant la main dans sa poche, il en tire une poignée de copes qu'il jette dans la neige. Il sembla que la cariole retombait sur le chemin, on entendit un bruit sec, pan ! et le cheval partit aussitôt grand train. Notre habitant se rendit aux Vieilles Forges, et il jura alors ses grands dieux que jamais Edouard Tassé ne mettrait le pied dans sa voiture.

Mais ce qui contribua le plus à faire la mauvaise renommée d'Edouard Tassé, c'est la bataille en règle qu'il eut un soir avec le diable.

Il en avait averti d'avance les gens de la maison où il se trouvait, et leur avait bien défendu de sortir, quels que fussent les cris qu'ils entendraient. Vers huit heures, en effet, une voix appela Tassé ; il sortit aussitôt, et la bataille commença. Les coups retentissaient comme de vrais coups de masse ; on entendait des cris de chat, des hurlements effrayants ; quelquefois les jouteurs, en se ruant sur la maison, l'ébranlaient jusqu'à sa base, et faisaient tomber avec fracas le mortier qui retenait les pièces. Les enfants pleuraient, les femmes criaient, tout le monde pensait que Tassé allait se faire tuer par le diable. Au bout d'une demie-heure, le combat cessa, et Tassé entra dans la maison tout couvert de sueurs et de sang. Il avait le visage et le corps meurtris, et sa chemise était déchirée en lambeaux. Cependant il se dit vainqueur : "Je savais bien, répéta-t-il plusieurs fois, qu'il ne me battra pas, je n'en ai pas peur." Depuis ce moment, Tassé fut la terreur du poste des Forges St. Maurice, et l'on a mis sur son compte cinq cent fables plus effrayantes les unes que les autres.

Edouard Tassé est mort à St. Boniface, il n'y a que quelques années, dans les sentiments d'un bon chrétien. Il n'est pas surprenant qu'il soit mort en bon chrétien, car malgré tout comme je vous l'ai dit, c'était un riche caractère.

—Père Comeau, pardonnez-moi si j'ose encore vous interroger ; ne pourriez-vous pas me dire, pour terminer, sur quoi l'on s'appuie pour chercher un coffre-fort à la Pinière ?

—Voici ce qu'on m'en a compté, reprit le bon vieillard : Melle. Poulin était riche, elle avait beaucoup d'argent dans son coffre-fort. Pour que personne ne put mettre la main sur cet argent, elle le fit enterrer dans la Pinière, et jeta ensuite ses clefs dans le ruisseau. Elle mourut, comme je vous l'ai dit, en disant qu'elle donnait tout au diable. Néanmoins, quand elle fut morte, celui qui avait enterré le coffre-fort voulut aller le chercher ; zest ! il n'y était plus. Les clefs n'ont pu être retrouvées, bien qu'il ne coule pas six pouces d'eau dans le ruisseau de la Pinière, le diable s'était emparé de tout.

Aujourd'hui il y en a qui cherchent le coffre-fort au moyen de la magie. Avec une *rod* (baguette divinatoire), ils viennent à découvrir l'endroit où il se trouve, mais quand ils sont pour s'en emparer, le diable le change de place, de sorte que l'ouvrage est toujours à recommencer. Je suis loin de vous garantir la justesse de ce dernier détail, mais quant aux autres choses qui se sont passées de mon temps, je vous assure qu'il n'y a rien de plus véritable au monde.

Ici se termina le récit du Père Comeau.

Maintenant, cher lecteur, si vous suivez, quelque jour, la route désolée qui s'avance au-delà des côtes sablonneuses des Trois-Rivières, et qu'il plaise à votre cheval de s'arrêter pour boire au Ruisseau de la Pinière, vous n'oublierez sans doute pas les clefs et le coffre-fort de feu Melle. Poulin. Ne vous amusez pas à chercher ces clefs sous le cristal du ruisseau, elles sont introuvables. Mais avancez dans la Pinière, peut-être le beuglard viendra-t-il encore une fois faire entendre ses mémorables ha-on ! d'autrefois. Arrivés aux Vieilles Forges St. Maurice, passez sans crainte, les femmes ne se disputent plus d'une porte à l'autre ; ne manquez pas d'aller saluer les messieurs McDougal, visitez avec eux le vieux fourneau, et surtout que vos cheveux ne se dressent pas sur votre tête, le gros chat ne vient plus s'appuyer les pattes, sur le courant de fonte qui sort du fourneau, et le marteau ne bat jamais seul. Si vous êtes touriste, continuez votre route jusqu'à St. Boniface ; vous trouverez une gracieuse hospitalité chez M. Rousseau, qui vous fera conduire aux chutes de Shawinigan. Au bruit de la cascade mugissante, au milieu du bois et de la bruyère, un château abandonné surgira tout-à-coup à vos regards. Vous vous croirez en face de l'un de ces châteaux dont les grand-mères parlent dans leurs contes à la veillée, il n'y manquera que les géants et les fées d'autrefois. Mais le spectacle imposant qu'une nature grandiose et sauvage présentera à vos yeux vous dédommagera de ces embellissements, et vous vous en retourneriez charmé de votre féérique pèlerinage sur les bords du S. Maurice.

MEINER.